

Assemblée générale du 23 juin 2022

à Rougemont

Bienvenue à Lutry

Lors de cette Assemblée, la commune de Lutry, représentée par son municipal, M. Etienne Blanc, a annoncé son adhésion à l'AdCV. C'est une grande satisfaction pour son comité, qui œuvre depuis plus d'une année à redynamiser l'association et les services à ses membres.

Une révision didactique

Me Jean-Luc Schwaar, Directeur général de la DGAIC (Direction Générale des Affaires Institutionnelles et des Communes) a présenté aux membres présents les tenants et aboutissants de l'important projet de révision de la Loi sur les Communes, en assurant que les communes vaudoises seront directement impliquées tout au long du processus par l'intermédiaire des faïtières de communes.

Visions et Stratégie de l'AdCV

M. Alain Jaccard, responsable du GT Stratégique, a présenté le résultat du groupe de travail constitué en 2021. Il en résulte une nouvelle gestion managériale et entrepreneuriale avec des objectifs concrets et planifiés, qui vont pouvoir être mis en pratique rapidement.

Le combat continue !

L'AdCV a entrepris de nombreuses actions ces derniers mois en lien avec ses objectifs initiaux : préserver l'autonomie communale et lutter contre le système de financement aberrant de la Facture Sociale. Lors des 2^{es} Assises de la Facture Sociale qui se sont déroulées en mai 2022 à Rolle, l'AdCV a suggéré aux communes vaudoises de faire recours contre la Facture Sociale 2021 et rejoindre ainsi les 13 communes initiantes. À ce jour 36 communes ont répondu favorablement à cet appel. C'est un signe fort que le Conseil d'Etat ne pourra pas ignorer et qui ne peut qu'inciter d'autres communes à rejoindre le mouvement.

Afin que vous puissiez traiter cette information, notre Président, Monsieur Michel Buttin et notre Secrétaire Général, Monsieur Siegfried Chemouny, se tiennent à votre disposition pour un entretien.

Contacts : Michel Buttin, Président de l'AdCV, 078 923 00 55
Siegfried Chemouny, Secrétaire Général de l'AdCV, 021 826 11 41